

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (DIC)

**OBJECTIF** : Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

## PRODUIT

**Avertissement** : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

## GBI - GOOD GOVERNANCE UCITS – Part A – FR0013525854 - (€)

Cet OPCVM est agréé en France et régulé par l'Autorité des marchés financiers.

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Products) : RCUBE ASSET MANAGEMENT

Siège social : 9 avenue Franklin D. Roosevelt – 75 008 Paris

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au site [www.rcube.com](http://www.rcube.com) ou appeler le +33 1 45 64 31 03

RCUBE ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Date de production du Document d'informations Clés : 02/01/2026

## En quoi consiste ce Produit ?

### TYPE

GBI – GOOD GOVERNANCE UCITS est un Fonds Commun de Placement (FCP), OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

### DURÉE

La durée de vie du FCP est de 99 ans. Ce produit n'est pas construit avec une date d'échéance.

### OBJECTIFS

L'objectif du FCP est de gérer de manière active et systématique, un portefeuille investi dans une sélection d'actions de sociétés appartenant à l'indice S&P 500, sélectionnées en fonction de critères financiers et extra-financiers de gouvernance, afin de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice S&P 500 (dividendes nets réinvestis) sur une durée de placement recommandée de cinq ans. La gestion pourra s'écartier de son indicateur de référence.

La politique d'investissement vise à construire et à gérer un portefeuille composé au maximum de cent (100) actions cotées, grandes entreprises appartenant à l'univers de l'indice, représentatif des 500 plus grandes valeurs américaines cotées.

Le Fonds met en œuvre une gestion avec une approche *Best in Universe* consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés du point de vue de la gouvernance et plus largement de la qualité du management sur le long terme. Le fait de sélectionner 20 % des émetteurs de l'univers entraîne mécaniquement des biais sectoriels et de capitalisation, potentiellement significatifs.

La stratégie est de nature systématique et repose sur la succession d'étapes suivante :

- **Etape # 1 : Exclusion** des secteurs controversés et de toutes sociétés exclues de l'indice de référence Accord de Paris de l'Union.
- **Etape # 2 : Notation extra-financière + Filtre** qui consiste à sélectionner les entreprises en fonction de la gouvernance, critère jugé comme étant déterminant. Le moyen choisi est l'analyse des éléments de langage à travers les termes employés dans le rapport 10-K des émetteurs (rapport annuel obligatoire en droit américain) en ayant recours à la technique d'analyse NLP (*Natural Language Processing* ou traitement naturel du langage) qui permet aux machines de comprendre le langage humain. L'analyse extra-financière est réalisée par Green Blue Invest en fonction de critères prédéfinis par RCUBE (tels que : croyances, attitudes, valeurs et actions). Le filtre extra-financier permet d'obtenir une note *ad hoc* (selon le barème suivant : -1 / +3 (+3 étant la note maximale, et -1 la note minimale) - pour chacun des émetteurs de l'univers restreint ; étant précisé que le taux d'exclusion des émetteurs en fonction de la notation « G » est supérieur à 20 % de l'univers restreint.
- **Etape # 3 : Notation financière** selon un processus quantitatif reposant sur le *momentum*, le levier financier et la valorisation. Le filtre financier permet d'obtenir une note *ad hoc* (selon le barème suivant : -1 / +3) pour chacun des émetteurs de l'univers ayant passé avec succès le filtre « G ».
- **Etape # 4 : Pondération et construction du portefeuille.** Trimestriellement, la société de gestion arrête la liste des 100 entreprises qui présentent par ordre décroissant le meilleur positionnement en termes financiers et extra financiers (avec les notations obtenues annuellement de

la société Green Blue Invest), résultant ainsi en un taux de sélectivité d'un tiers par rapport à l'univers noté. L'allocation est effectuée et actualisée périodiquement et au moins une fois par trimestre.

### Avertissement sur les limites de l'approche responsable :

- L'approche extra-financière est initiée par le critère « G » de la gouvernance.
- L'approche considère la gouvernance comme étant individuellement particulièrement pertinente et constitutive d'un avantage conférant potentiellement un atout supplémentaire en termes de profitabilité financière aux sociétés sélectionnées par le Fonds.
- Du point de vue de la rentabilité du portefeuille, il n'existe aucune garantie selon laquelle la gouvernance sera systématiquement génératrice de rendement financier supplémentaire pour les investisseurs.

Les parts A sont exprimées en euro alors que le Fonds est libellé en dollar américain ; elles font l'objet d'une couverture presque parfaite du risque de change via le recours à des instruments financiers à terme négociés sur un marché ou de gré à gré. Toutefois il peut subsister un risque de change résiduel.

Les disponibilités sont limitées à 10 % du portefeuille et sont employées en liquidités ou en dépôts.

Le Fonds est classé « Article 8 » au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Compte tenu de sa stratégie ESG, le Fonds favorise les caractéristiques de Gouvernance, mais ne procède pas à des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements de ce Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental dans le cadre du Règlement européen sur la taxonomie et, par conséquent, le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important » ne s'applique pas aux investissements de ce Fonds.

Résultat net et plus-values nettes : capitalisation

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Indicateur de référence (IR) : S&P 500 TR (Total Return), libellé en dollar américain dividendes réinvestis avec prise en compte de retenue fiscale à la source. Veuillez-vous référer à la rubrique « indicateur de référence » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande.

## INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Les parts A sont destinées à tous souscripteurs, plus particulièrement aux institutionnels, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'OPCVM a été créé le 28 mai 2021.

La devise de référence est le dollar américain.

Méthode de gestion des risques : par les engagements.

## DÉPOSITAIRE

CACEIS BANK

# Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

## INDICATEUR DE RISQUE

Risque plus faible	Risque le plus élevé
←	→
1 2 3 4 5 6 7	Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à la période de détention recommandée de 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

**Attention au risque de change :** En matière de gestion du passif, les parts A étant exprimées en euro font l'objet d'une couverture du risque de change presque parfaite. Toutefois, il peut subsister un risque de change résiduel.

Ce Produit ne prévoit pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Veuillez consulter le Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques au Produit qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque, tel que le risque de durabilité.

## SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissez EUR 10 000.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres Produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le Produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Exemple d'investissement de EUR 10 000			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.</b>		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 2 086 -79.14%	EUR 164 -56.03%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 9 092 -9.08%	EUR 14 700 8.01%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 11 622 16.22%	EUR 17 016 11.22%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 12 869 28.69%	EUR 18 875 13.55%

## Que se passe-t-il si RCUBE ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS BANK. En effet, vos versements et les actifs de votre Produit sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du Produit qui sont indépendants de ceux de RCUBE ASSET MANAGEMENT. Par conséquent, une défaillance de RCUBE ASSET MANAGEMENT serait sans effet sur votre investissement. La garde et la conservation des actifs de votre Produit sont en effet assurées par le Dépositaire. Par ailleurs, en cas d'insolvenabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière.

Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs du Produit. Enfin, il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

## Que va me coûter cet investissement ?

### COÛT AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Produit lui-même, pour les différentes périodes de détention.

Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissez EUR 10 000. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Exemple d'investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 433	EUR 1 434
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	4.4 %	2.2%

### COMPOSITION DES COÛTS

Sur la base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Cela comprend les coûts de distribution de <b>3.00%</b> du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez (il se pourrait que vous payiez moins). La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à EUR 300
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit, mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		Si vous sortez après 1 an
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b>	<b>1.22%</b> de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 118
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0.15%</b> de la valeur de vos investissements par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	. EUR 15
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		Si vous sortez après 1 an
<b>Commissions liées aux résultats et d'intéressement</b>	Néant	EUR 0

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce Produit est conçu pour un investissement à moyen terme. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement à J+1 à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de New York et/ou Paris (calendriers officiels EURONEXT, NYSE) où elles sont exécutées en J+2 pour les ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11 heures sur la valeur liquidative du jour.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez nous contacter :

- Par courrier postal à RCUBE ASSET MANAGEMENT- Service Clients - 9 avenue Franklin D. Roosevelt – 75 008 Paris
- Par email à [info@rcube.com](mailto:info@rcube.com)

Si toutefois, notre réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF en utilisant le formulaire de demande de médiation sur le site de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou en écrivant à l'adresse suivante :

Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers  
17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02, France

## Autres informations pertinentes

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à la société de gestion : RCUBE ASSET MANAGEMENT - Service Clients – 9 avenue Franklin D. Roosevelt – 75008 PARIS – Tél : +33 1 45 64 31 03 – email : [info@rcube.com](mailto:info@rcube.com). Ces informations sont disponibles dans la langue française.

La valeur d'actif nette des parts du Fonds ainsi que la documentation légale de la société sont disponibles sur le site internet [www.rcube.com](http://www.rcube.com).

Classification SFDR : Article 8. Les informations relatives à la finance durable sont consultables en ligne sur [www.rcube.com](http://www.rcube.com).

Performances passées : Vous pouvez consulter les performances passées du Fonds depuis sa création sur [www.rcube.com](http://www.rcube.com).

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

La performance du Fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis.

Les performances calculées le sont toutes charges incluses (elles ne prennent néanmoins pas en compte des éventuelles commissions d'entrée prélevées).

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (DIC)

**OBJECTIF** : Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

## PRODUIT

**Avertissement** : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

## GBI - GOOD GOVERNANCE UCITS – Part B – FR0013525862- (\$)

Cet OPCVM est agréé en France et régulé par l'Autorité des marchés financiers.

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Products) : RCUBE ASSET MANAGEMENT

Siège social : 9 avenue Franklin D. Roosevelt – 75 008 Paris

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au site [www.rcube.com](http://www.rcube.com) ou appeler le +33 1 45 64 31 03

RCUBE ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Date de production du Document d'informations Clés : 02/01/2026

## En quoi consiste ce Produit ?

### TYPE

GBI – GOOD GOVERNANCE UCITS est un Fonds Commun de Placement (FCP), OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

### DURÉE

La durée de vie du FCP est de 99 ans. Ce produit n'est pas construit avec une date d'échéance.

### OBJECTIFS

L'objectif du FCP est de gérer de manière active et systématique, un portefeuille investi dans une sélection d'actions de sociétés appartenant à l'indice S&P 500, sélectionnées en fonction de critères financiers et extra-financiers de gouvernance, afin de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice S&P 500 (dividendes nets réinvestis) sur une durée de placement recommandée de cinq ans. La gestion pourra s'écartez de son indicateur de référence.

La politique d'investissement vise à construire et à gérer un portefeuille composé au maximum de cent (100) actions cotées, grandes entreprises appartenant à l'univers de l'indice, représentatif des 500 plus grandes valeurs américaines cotées.

Le Fonds met en œuvre une gestion avec une approche *Best in Universe* consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés du point de vue de la gouvernance et plus largement de la qualité du management sur le long terme. Le fait de sélectionner 20 % des émetteurs de l'univers entraîne mécaniquement des biais sectoriels et de capitalisation, potentiellement significatifs.

La stratégie est de nature systématique et repose sur la succession d'étapes suivante :

- **Etape # 1 : Exclusion** des secteurs controversés et de toutes sociétés exclues de l'indice de référence Accord de Paris de l'Union.
- **Etape # 2 : Notation extra-financière + Filtre** qui consiste à sélectionner les entreprises en fonction de la gouvernance, critère jugé comme étant déterminant. Le moyen choisi est l'analyse des éléments de langage à travers les termes employés dans le rapport 10-K des émetteurs (rapport annuel obligatoire en droit américain) en ayant recours à la technique d'analyse NLP (*Natural Language Processing* ou traitement naturel du langage) qui permet aux machines de comprendre le langage humain.
- L'analyse extra-financière est réalisée par Green Blue Invest en fonction de critères prédefinis par RCUBE (tels que : croyances, attitudes, valeurs et actions).
- Le filtre extra-financier permet d'obtenir une note *ad hoc* (selon le barème suivant : -1 / +3 (+3 étant la note maximale, et -1 la note minimale) - pour chacun des émetteurs de l'univers restreint ; étant précisé que le taux d'exclusion des émetteurs en fonction de la notation « G » est supérieur à 20 % de l'univers restreint.
- **Etape # 3 : Notation financière** selon un processus quantitatif reposant sur le *momentum*, le levier financier et la valorisation. Le filtre financier permet d'obtenir une note *ad hoc* (selon le barème suivant : -1 / +3) pour chacun des émetteurs de l'univers ayant passé avec succès le filtre « G ».
- **Etape # 4 : Pondération et construction du portefeuille.**  
Trimestriellement, la société de gestion arrête la liste des 100 entreprises

qui présentent par ordre décroissant le meilleur positionnement en termes financiers et extra-financiers (avec les notations obtenues annuellement de la société Green Blue Invest), résultant ainsi en un taux de sélectivité d'un tiers par rapport à l'univers noté. L'allocation est effectuée et actualisée périodiquement et au moins une fois par trimestre.

### Avertissement sur les limites de l'approche responsable :

- L'approche extra-financière est initiée par le critère « G » de la gouvernance.
- L'approche considère la gouvernance comme étant individuellement particulièrement pertinente et constitutive d'un avantage conférant potentiellement un atout supplémentaire en termes de profitabilité financière aux sociétés sélectionnées par le Fonds.
- Du point de vue de la rentabilité du portefeuille, il n'existe aucune garantie selon laquelle la gouvernance sera systématiquement génératrice de rendement financier supplémentaire pour les investisseurs.

Les disponibilités sont limitées à 10 % du portefeuille et sont employées en liquidités ou en dépôts.

Le Fonds est classé « Article 8 » au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Compte tenu de sa stratégie ESG, le Fonds favorise les caractéristiques de Gouvernance, mais ne procède pas à des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements de ce Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental dans le cadre du Règlement européen sur la taxonomie et, par conséquent, le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important » ne s'applique pas aux investissements de ce Fonds.

Résultat net et plus-values nettes : capitalisation

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Indicateur de référence (IR) : S&P 500 TR (Total Return), libellé en dollar américain dividendes réinvestis avec prise en compte de retenue fiscale à la source. Veuillez-vous référer à la rubrique « indicateur de référence » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande.

## INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Les parts B sont destinées à tous souscripteurs, plus particulièrement aux institutionnels, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'OPCVM a été créé le 28 mai 2021.

La devise de référence est le dollar américain.

Méthode de gestion des risques : par les engagements.

## DÉPOSITAIRE

CACEIS BANK

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE

Risque plus faible	Risque le plus élevé
←	→
1	2
3	4
5	6
7	

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à la période de détention recommandée de 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce Produit ne prévoit pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Veuillez consulter le Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques au Produit qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque, tel que le risque de durabilité.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissez USD 10 000.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres Produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le Produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Exemple d'investissement de USD 10 000			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	USD 2 066 -79.34%	USD 164 -56.07%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	USD 9 709 -2.91%	USD 16 337 10.32%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	USD 11 624 16.24%	USD 18 340 12.90%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	USD 13 046 30.46%	USD 19 301 14.06%

## Que se passe-t-il si RCUBE ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS BANK. En effet, vos versements et les actifs de votre Produit sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du Produit qui sont indépendants de ceux de RCUBE ASSET MANAGEMENT. Par conséquent, une défaillance de RCUBE ASSET MANAGEMENT serait sans effet sur votre investissement. La garde et la conservation des actifs de votre Produit sont en effet assurées par le Dépositaire. Par ailleurs, en cas d'insolvencté du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière.

Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs du Produit. Enfin, il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

## Que va me coûter cet investissement ?

### COÛT AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Produit lui-même, pour les différentes périodes de détention.

Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissez USD 10 000. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Exemple d'investissement de USD 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	USD 433	USD 1 434
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	4.4 %	2.2%

### COMPOSITION DES COÛTS

Sur la base d'un investissement de USD 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Cela comprend les coûts de distribution de <b>3.00%</b> du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez (il se pourrait que vous payiez moins). La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à USD 300
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit, mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire.	USD 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		Si vous sortez après 1 an
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b>	<b>1.22%</b> de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	USD 118
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0.15%</b> de la valeur de vos investissements par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	. USD 15
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		Si vous sortez après 1 an
<b>Commissions liées aux résultats et d'intéressement</b>	Néant	USD 0

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce Produit est conçu pour un investissement à moyen terme. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement à J+1 à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de New York et/ou Paris (calendriers officiels EURONEXT, NYSE) où elles sont exécutées en J+2 pour les ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11 heures sur la valeur liquidative du jour.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez nous contacter :

- Par courrier postal à RCUBE ASSET MANAGEMENT- Service Clients - 9 avenue Franklin D. Roosevelt – 75 008 Paris
- Par email à [info@rcube.com](mailto:info@rcube.com)

Si toutefois, notre réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF en utilisant le formulaire de demande de médiation sur le site de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou en écrivant à l'adresse suivante :

Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers  
17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02, France

## Autres informations pertinentes

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à la société de gestion : RCUBE ASSET MANAGEMENT - Service Clients – 9 avenue Franklin D. Roosevelt – 75008 PARIS – Tél : +33 1 45 64 31 03 – email : [info@rcube.com](mailto:info@rcube.com). Ces informations sont disponibles dans la langue française.

La valeur d'actif nette des parts du Fonds ainsi que la documentation légale de la société sont disponibles sur le site internet [www.rcube.com](http://www.rcube.com).

Classification SFDR : Article 8. Les informations relatives à la finance durable sont consultables en ligne sur [www.rcube.com](http://www.rcube.com).

Performances passées : Vous pouvez consulter les performances passées du Fonds depuis sa création sur [www.rcube.com](http://www.rcube.com).

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

La performance du Fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis.

Les performances calculées le sont toutes charges incluses (elles ne prennent néanmoins pas en compte des éventuelles commissions d'entrée prélevées).

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (DIC)

**OBJECTIF** : Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

## PRODUIT

### Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre **GBI - GOOD GOVERNANCE UCITS – Part C – FR001400HCD4 - (\$)**

Cet OPCVM est agréé en France et régulé par l'Autorité des marchés financiers.

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Products) : RCUBE ASSET MANAGEMENT

Siège social : 9 avenue Franklin D. Roosevelt – 75 008 Paris

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au site [www.rcube.com](http://www.rcube.com) ou appeler le +33 1 45 64 31 03

RCUBE ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Date de production du Document d'informations Clés : 02/01/2026

## En quoi consiste ce Produit ?

### TYPE

GBI – GOOD GOVERNANCE UCITS est un Fonds Commun de Placement (FCP), OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

### DURÉE

La durée de vie du FCP est de 99 ans. Ce produit n'est pas construit avec une date d'échéance.

### OBJECTIFS

L'objectif du FCP est de gérer de manière active et systématique, un portefeuille investi dans une sélection d'actions de sociétés appartenant à l'indice S&P 500, sélectionnées en fonction de critères financiers et extra-financiers de gouvernance, afin de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice S&P 500 (dividendes nets réinvestis) sur une durée de placement recommandée de cinq ans. La gestion pourra s'écartier de son indicateur de référence.

La politique d'investissement vise à construire et à gérer un portefeuille composé au maximum de cent (100) actions cotées, grandes entreprises appartenant à l'univers de l'indice, représentatif des 500 plus grandes valeurs américaines cotées.

Le Fonds met en œuvre une gestion avec une approche *Best in Universe* consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés du point de vue de la gouvernance et plus largement de la qualité du management sur le long terme. Le fait de sélectionner 20 % des émetteurs de l'univers entraîne mécaniquement des biais sectoriels et de capitalisation, potentiellement significatifs.

La stratégie est de nature systématique et repose sur la succession d'étapes suivante :

- **Etape # 1 : Exclusion** des secteurs controversés et de toutes sociétés exclues de l'indice de référence Accord de Paris de l'Union.
- **Etape # 2 : Notation extra-financière + Filtre** qui consiste à sélectionner les entreprises en fonction de la gouvernance, critère jugé comme étant déterminant. Le moyen choisi est l'analyse des éléments de langage à travers les termes employés dans le rapport 10-K des émetteurs (rapport annuel obligatoire en droit américain) en ayant recours à la technique d'analyse NLP (*Natural Language Processing* ou traitement naturel du langage) qui permet aux machines de comprendre le langage humain.
- L'analyse extra-financière est réalisée par Green Blue Invest en fonction de critères prédéfinis par RCUBE (tels que : croyances, attitudes, valeurs et actions).
- Le filtre extra-financier permet d'obtenir une note *ad hoc* (selon le barème suivant : -1 / +3 (+3 étant la note maximale, et -1 la note minimale) - pour chacun des émetteurs de l'univers restreint ; étant précisé que le taux d'exclusion des émetteurs en fonction de la notation « G » est supérieur à 20 % de l'univers restreint.
- **Etape # 3 : Notation financière** selon un processus quantitatif reposant sur le *momentum*, le levier financier et la valorisation. Le filtre financier permet d'obtenir une note *ad hoc* (selon le barème suivant : -1 / +3) pour chacun des émetteurs de l'univers ayant passé avec succès le filtre « G ».
- **Etape # 4 : Pondération et construction du portefeuille.** Trimestriellement, la société de gestion arrête la liste des 100 entreprises

qui présentent par ordre décroissant le meilleur positionnement en termes financiers et extra-financiers (avec les notations obtenues annuellement de la société Green Blue Invest), résultant ainsi en un taux de sélectivité d'un tiers par rapport à l'univers noté. L'allocation est effectuée et actualisée périodiquement et au moins une fois par trimestre.

#### Avertissement sur les limites de l'approche responsable :

- L'approche extra-financière est initiée par le critère « G » de la gouvernance.
- L'approche considère la gouvernance comme étant individuellement particulièrement pertinente et constitutive d'un avantage conférant potentiellement un atout supplémentaire en termes de profitabilité financière aux sociétés sélectionnées par le Fonds.
- Du point de vue de la rentabilité du portefeuille, il n'existe aucune garantie selon laquelle la gouvernance sera systématiquement génératrice de rendement financier supplémentaire pour les investisseurs.

Les disponibilités sont limitées à 10 % du portefeuille et sont employées en liquidités ou en dépôts.

Le Fonds est classé « Article 8 » au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Compte tenu de sa stratégie ESG, le Fonds favorise les caractéristiques de Gouvernance, mais ne procède pas à des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements de ce Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental dans le cadre du Règlement européen sur la taxonomie et, par conséquent, le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important » ne s'applique pas aux investissements de ce Fonds.

Résultat net et plus-values nettes : capitalisation

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Indicateur de référence (IR) : S&P 500 TR (Total Return), libellé en dollar américain dividendes réinvestis avec prise en compte de retenue fiscale à la source. Veuillez-vous référer à la rubrique « indicateur de référence » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande.

## INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Les parts C sont destinées à tous souscripteurs, plus particulièrement aux souscripteurs intermédiaires par le biais de distributeurs externes à la société de gestion, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'OPCVM a été créé le 28 mai 2021.

La devise de référence est le dollar américain.

Méthode de gestion des risques : par les engagements.

## DÉPOSITAIRE

CACEIS BANK

# Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

## INDICATEUR DE RISQUE

Risque plus faible	Risque le plus élevé					
1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à la période de détention recommandée de 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce Produit ne prévoit pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Veuillez consulter le Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques au Produit qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque, tel que le risque de durabilité.

## SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissez USD 10 000.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres Produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le Produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Exemple d'investissement de USD 10 000			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.</b>		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	USD 2 053 -79.47%	USD 163 -56.08%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	USD 10 290 2.90%	USD 15 403 9.02%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	USD 11 540 15.40%	USD 18 931 13.61%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	USD 13 030 30.30%	USD 20 211 15.11%

## Que se passe-t-il si RCUBE ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS BANK. En effet, vos versements et les actifs de votre Produit sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du Produit qui sont indépendants de ceux de RCUBE ASSET MANAGEMENT. Par conséquent, une défaillance de RCUBE ASSET MANAGEMENT serait sans effet sur votre investissement. La garde et la conservation des actifs de votre Produit sont en effet assurées par le Dépositaire. Par ailleurs, en cas d'insolvenabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière.

Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs du Produit. Enfin, il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

## Que va me coûter cet investissement ?

### COÛT AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Produit lui-même, pour les différentes périodes de détention.

Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissez USD 10 000. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Exemple d'investissement de USD 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	USD 190	USD 1 589
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	1.9 %	2.1%

### COMPOSITION DES COÛTS

Sur la base d'un investissement de USD 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce Produit, mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire.	USD 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit, mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire.	USD 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		Si vous sortez après 1 an
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1.75% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	USD 175
Coûts de transaction	0.15% de la valeur de vos investissements par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	USD 15
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		Si vous sortez après 1 an
Commissions liées aux résultats et d'intéressement	Néant	USD 0

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce Produit est conçu pour un investissement à moyen terme. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement à J+1 à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de New York et/ou Paris (calendriers officiels EURONEXT, NYSE) où elles sont exécutées en J+2 pour les ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11 heures sur la valeur liquidative du jour.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez nous contacter :

- Par courrier postal à RCUBE ASSET MANAGEMENT- Service Clients - 9 avenue Franklin D. Roosevelt – 75 008 Paris
- Par email à [info@rcube.com](mailto:info@rcube.com)

Si toutefois, notre réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF en utilisant le formulaire de demande de médiation sur le site de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou en écrivant à l'adresse suivante :

Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers  
17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02, France

## Autres informations pertinentes

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à la société de gestion : RCUBE ASSET MANAGEMENT - Service Clients – 9 avenue Franklin D. Roosevelt – 75008 PARIS – Tél : +33 1 45 64 31 03 – email : [info@rcube.com](mailto:info@rcube.com). Ces informations sont disponibles dans la langue française.

La valeur d'actif nette des parts du Fonds ainsi que la documentation légale de la société sont disponibles sur le site internet [www.rcube.com](http://www.rcube.com).

Classification SFDR : Article 8. Les informations relatives à la finance durable sont consultables en ligne sur [www.rcube.com](http://www.rcube.com).

Performances passées : Vous pouvez consulter les performances passées du Fonds depuis sa création sur [www.rcube.com](http://www.rcube.com).

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

La performance du Fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis.

Les performances calculées le sont toutes charges incluses (elles ne prennent néanmoins pas en compte des éventuelles commissions d'entrée prélevées).